

Province de Québec M.R.C. de Pierre-De Saurel
Municipalité Saint-Gérard-Majella

Présences

À une séance spéciale du conseil municipal de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le lundi 2 décembre 2019, à compter de 19h30, forment quorum et siègent sous la présidence du maire M. Georges-Henri Parenteau et Messieurs les conseillers: Yvan Côté, Louis St-Germain, Jacques Mondou, Éric Tessier, Jean Beaubien et Claude Villiard.

Mme Anny Boisjoli, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

2019-12-126

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Louis St-Germain, appuyé par le conseiller M. Jacques Mondou, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant tout en laissant le varia ouvert.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020
- 3- Adoption du plan triennal d'immobilisation 2020-2021-2022
- 4- Période de questions
- 5- Levée de la séance

2019-12-127

2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020

Conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations et la période de questions de cette séance portent exclusivement sur le budget;

Monsieur le maire Georges-Henri Parenteau procède à la présentation des prévisions budgétaires 2020 :

Les charges prévues pour l'année 2020 sont les suivantes :

• Administration générale	302 631 \$
• Sécurité publique	73 695 \$
• Voirie municipale	46 970 \$
• Hygiène du milieu	139 337 \$
• Loisirs et culture	27 605 \$

Total des charges : 590 238 \$

Les revenus prévus pour l'année 2020 sont les suivants :

• Taxes générales	259 684 \$
• Taxe police	38 000 \$
• Taxe voirie	46 970 \$
• Hygiène du milieu	104 062 \$
• Loisirs et culture	8 000 \$
• Administration, permis	68 822 \$
• Réseau routier	64 700 \$

Total revenus fonctionnement : 590 238 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Jean Beaubien, appuyé par le conseiller M. Yvan Côté et résolu que le Conseil de la Municipalité de St-Gérard-Majella adopte les prévisions budgétaires l'exercice financier de l'année 2020 lesquelles totalisent des revenus de 590 238 \$ et des dépenses sans amortissement de 590 238 \$.

Adoptée.

2019-12-128

Adoption du plan triennal d'immobilisation

CONSIDÉRANT que selon l'article 953.1 du Code municipal, la municipalité doit adopter un programme des immobilisations pour trois exercices subséquents;

CONSIDÉRANT que ce programme doit identifier les dépenses en immobilisations que prévoit faire la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Yvan Côté, appuyé par le conseiller M. Claude Villiard et résolu que le Conseil de la Municipalité St-Gérard-Majella adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 suivants :

2020 : -Installation de lumières de rue
Coût prévu : 5 000 \$

- Achat de nouveaux ordinateurs pour se conformer aux normes de la MRC
Coût prévu : 2 000 \$

- Travaux de voirie
Coût prévu : 20 000 \$

2021 : -Travaux d'aqueduc
Coût prévu : 200 000 \$

2022 : -Travaux de voirie
Coût prévu : 50 000 \$

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

4. Aucune question

2019-12-129

5. Levée de la séance

Vu l'épuisement des affaires soumises devant le Conseil, il est proposé par le conseiller M. Yvan Côté, appuyé par le conseiller M. Jacques Mondou et résolu que la séance ordinaire soit levée à 20h20.

Adoptée.

Georges-Henri Parenteau
Maire

Anny Boisjoli
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, *Georges-Henri Parenteau*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

M. Georges-Henri Parenteau, maire